



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – quatre, le 7 octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué 1^{er} octobre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, 1^{ère} Adjointe.

Présents : Valérie CHALLON, Michel MARTOIA, Elodie JODAR, Lucie BALMET, Marijane GEISLER, Frédéric MAUGIRON, Michel PLEUCHOT, Valérie ESCOFFIER, Emile BUCH, Michel JEANNIN, Sandrine BOSCARO

Absents : Patrick GUIGNIER, Philippe LUYAT, Dominique PICAVEZ, Nathalie COLONEL

Nombre de suffrages exprimés : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_03_07102024

03. Tarifs de location 2025 des locaux municipaux (bar boulodrome, parking, stade, vestiaires, stabilisé, gymnase, salle arc-en-ciel, salle des fêtes, espace Claire Charles, salle de réunion Mairie)

Comme chaque année, il est proposé au Conseil municipal de définir les tarifs de location des locaux communaux. Elle explique que de nouvelles demandes sont apparues et qu'il est nécessaire de fixer de nouveaux tarifs pour des locaux ou terrains qui n'en avaient pas.

Madame la 1^{ère} adjointe propose pour 2025 :

- Le maintien des grilles tarifaires 2024 (selon la délibération n° D_03_06112023)
- La création de nouveaux tarifs pour :
 - La location de l'ensemble parking MPT/boulodrome + salle dite « bar boulodrome » + Wcs
 - La location de l'ensemble stade + vestiaires
 - La location des tables et chaises en bois situées au sous-sol du bâtiment mairie

Ci-dessous définis :

Désignation	Evènement	Tarifs en €
Parking et/ou Stabilisé Bar boulodrome Electricité WC	Week-end	150.00
Stade Vestiaires	Journée	100.00
Table	Week-end	1.50 l'unité
Chaise		0.50 l'unité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le



ID : 038-213804990-20241009-D_03_07102024-DE

Valide les tarifs proposés et détaillés dans les tableaux ci-dessous :

SALLE	EVENEMENT	TARIFS EN €		
		Susvillois	Territoire CCM	Territoire hors-CCM
GYMNASE	½ journée	Gratuit	30.00	60.00
	Journée	Gratuit	50.00	100.00
	Week-end	30.00	100.00	200.00
	Soirée ou journée avec droit d'entrée	300.00		
	Caution (week-end)	300.00		
SALLES DANSE et ARC-ENCIEL (MPT)	½ journée	Gratuit	10.00	30.00
	Journée	Gratuit	20.00	50.00
	Week-end	Pas de location pour un week-end		
	Soirée ou journée avec droit d'entrée	50.00		
ESPACE CLAIRE CHARLES	½ journée	Gratuit	10.00	30.00
	Journée	Gratuit	20.00	50.00
	Week-end	20.00	40.00	50.00
	Soirée ou journée avec droit d'entrée	50.00	50.00	80.00
	Caution week-end	100.00		
Petite salle réunion MAIRIE	½ journée	Gratuit	10.00	30.00
	Journée	Gratuit	20.00	50.00
	Week-end	Pas de location pour un week-end		
	Soirée ou journée avec droit d'entrée	50.00	50.00	80.00
SALLE DES FETES	Mariage AVEC cuisine	400.00	750.00	
	Mariage SANS cuisine	300.00	650.00	
	Fête familiale AVEC cuisine	250.00	420.00	
	Fête familiale SANS cuisine	150.00	320.00	
	Soirée ou journée avec droit d'entrée AVEC cuisine (loto, belote, thé dansant, bal, animations diverses...)	260.00	450.00	
	Soirée ou journée avec	160.00	350.00	

	droit d'entrée SANS cuisine <i>(loto, belote, thé dansant, bal, animations diverses...)</i>		
	Soirée ou journée sans droit d'entrée AVEC cuisine <i>(vin d'honneur, arbre Noël ...)</i>	220.00	400.00
	Soirée ou journée sans droit d'entrée SANS cuisine <i>(vin d'honneur, arbre Noël ...)</i>	120.00	300.00
	Assemblée générale d'association <i>(Sans cuisine)</i>	gratuité	120.00
	Animation dans un cadre scolaire	gratuité	120.00
	Caution location salle seule	300.00	
	Caution location salle + cuisine	500.00	
PARKING MPT/Boulodrome + stabilisé + Salle "Bar Boulodrome" + WCs	Week-end	150.00	
Stade + vestiaires	Journée	100.00	
Table bois	Week-end	1.50 l'unité	
Chaise		0.50 l'unité	

L'Adjointe pour le maire empêché
par application de l'article L.2122-17 du CGCT.
Valérie CHALLON

Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 09/10/2024.

L'Adjointe, Valérie CHALLON

